

État d'urgence :

le Premier ministre a reçu les partenaires sociaux, dont l'UNSA

Dans le contexte d'état d'urgence que connaît la France, le Premier ministre, Manuel Valls, accompagné de la ministre du Travail, Myriam El Khomri, a reçu l'ensemble des partenaires sociaux (syndicats et patronat) à Matignon le 20 novembre. Dans son intervention, l'UNSA a dit son soutien à une décision visant à assurer la sécurité des citoyens face à une situation d'actes de guerre.

La restriction exceptionnelle des libertés individuelles qu'elle implique doit cependant rester dans un cadre contrôlé. L'UNSA, après avoir mis en avant l'action des personnels qui se trouvent en première ligne du combat pour protéger et rassurer nos concitoyens, a proposé de travailler au renforcement de la cohésion sociale du pays.

Nouvelle progression pour l'UNSA Ferroviaire

Les élections professionnelles se sont déroulées le 19 novembre au sein du Groupe Public Ferroviaire SNCF. Ce scrutin revêt une importance particulière puisque c'est le premier suivant la grande réforme ferroviaire.

Ce sont 160.000 salariés qui étaient appelés à élire pour trois ans leurs représentants du personnel. Avec un résultat de 23,86%, l'UNSA conforte son audience et ressort une nouvelle fois gagnante de ces élections avec le plus fort taux de progression.

L'UNSA conforte sa place de première organisation syndicale réformatrice dans l'ensemble du Groupe Public Ferroviaire SNCF.

Représentative dans les 31 comités d'entreprise, l'UNSA est en tête dans 6 CE et remporte 3 CE supplémentaires.

De plus, l'UNSA est la 1^{ère} organisation syndicale à l'EPIC de tête SNCF.

Les salariés confortent le syndicalisme réformatrice et combattant que représente l'UNSA.

Concernant les autres syndicats : la CFDT progresse mais légèrement ; la CGT continue son érosion ; Sud stagne et FO s'affaiblit sans atteindre la représentativité.

CGT : 34,33% (-1,31%) ; UNSA : 23,86% (+ 0,88%) ; SUD : 16,83% (-0,16%) ; CFDT : 15,15% (+0,45%) ; FO : 9,16% (-0,24%).

La réforme territoriale de l'État dans la dernière ligne droite avant le 1^{er} janvier 2016

144 services déconcentrés de l'État sont concernés par la fusion des régions et la réorganisation de l'État dans celles-ci. Lors d'un nouveau groupe de travail national réuni le 17 novembre 2015, l'UNSA-FP a de nouveau insisté sur la nécessité d'un véritable dialogue social local, sur l'importance des réunions des CT et des CHST afin d'étudier les micro-organigrammes et les études d'impact, sur l'information des agents. 1.500 agents devraient être touchés par une mobilité fonctionnelle et 500 par une mobilité géographique.

Lire la suite : <http://www.unsa-fp.org/?Suivi-de-la-reforme-de-l-organisation-territoriale-de-l-Etat>

La Marche mondiale pour le climat du 29 novembre est annulée

Le 18 novembre, lors d'une rencontre des membres de la coalition Climat 21 avec les services de la préfecture de Police de Paris, il a été signalé que toutes les activités prévues sur la voie publique à Paris le 29 novembre et le 12 décembre étaient annulées. En conséquence, il n'y aura pas de "marche mondiale à Paris" ni de grands rassemblements dans une enceinte fermée (stades, etc.).

Cette interdiction concerne Paris, et les interlocuteurs n'avaient de mandat pour se prononcer pour le reste de la France.

Cette décision va dans le sens de notre circulaire du 16 novembre : "L'UNSA entend assurer ses responsabilités à l'égard de celles et ceux qu'elle représente. Elle n'appellera à aucun rassemblement sur la place publique alors que, dans la situation très grave que connaît notre pays où l'état d'urgence a été proclamé, la sécurité physique des participants n'est pas garantie."

Vous trouverez ci-dessous le communiqué de la coalition Climat 21.

" La Préfecture de police de Paris vient de nous informer qu'en raison des tragiques attentats qui ont eu lieu le 13 novembre dernier, la Marche mondiale pour le climat du 29 novembre et les mobilisations prévues le 12 décembre sont interdites à Paris.

Nous regrettons qu'aucune alternative n'ait été trouvée pour permettre nos mobilisations. Pour autant, nous sommes plus que jamais déterminés à faire entendre nos voix sur les questions de justice climatique.

" Nous avons conscience de la gravité de la situation. Plus que jamais nous ferons part de créativité pour mobiliser et rassembler. Pas de COP21 sans mobilisation de la société civile " a affirmé Juliette Rousseau, coordinatrice de la coalition Climat 21.

En effet, le week-end des 28 et 29 novembre, à la veille de l'ouverture de la COP 21, des millions de personnes marcheront pour la justice climatique :

- 2.173 événements se préparent dans plus de 150 pays
- 57 marches sont prévues dans le monde entier
- Plusieurs dizaines de marches dans les régions de France sont annoncées

Le 29 novembre et le 12 décembre à Paris, nous trouverons une forme alternative de mobilisation citoyenne, pour montrer que la COP 21 ne se fera pas uniquement avec les négociateurs.

Le Sommet citoyen pour le climat qui se tiendra les 5 et 6 décembre à Montreuil (Seine Saint-Denis) ainsi que la Zone d'action pour le climat, qui se déroulera du 7 au 11 décembre au CENTQUATRE-Paris devraient être maintenus. Ces mobilisations seront deux grandes occasions de démontrer que nous portons les solutions et les alternatives au dérèglement climatique et que la société civile est déterminée à lutter contre la crise climatique.

La coalition Climat 21 rappelle que la COP 21 n'est pas une fin en soi et que, nous citoyennes et citoyens du monde entier, nous construisons un mouvement qui ne fera que se renforcer à l'issue de ce sommet et au-delà. "

Congrès de la CFTC : l'UNSA a répondu à l'invitation de la confédération

L'UNSA était représentée au congrès de la CFTC qui se déroulait du 17 au 20 novembre à Vichy par Luc Bérille à l'ouverture du congrès et Florence Dodin, lors des motions d'orientation et d'organisation.

"Dans un monde en bouleversement, construisons un nouveau contrat social", telle était la thématique abordée et soumise au vote de près de 1.000 délégués. Les motions ont été votées à une très large majorité. Philippe Louis a été reconduit président de la confédération et Bernard Sagez en est le nouveau secrétaire général.

L'UNSA a participé à la journée contributive du Conseil National du Numérique du 19 novembre au CESE

L'UNSA a participé à la journée contributive du Conseil National du Numérique qui a eu lieu au CESE le jeudi 19 novembre.

Jean-Marie Truffat et Vanessa Jereb ont participé aux ateliers qui étaient organisés et notamment à celui sur l'orientation et la formation et le sur dialogue social.

Myriam El Khomri, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social a introduit cette journée et a assisté à l'atelier sur l'orientation et la formation.

Le Conseil National du Numérique qui a été saisi par le ministère du Travail transmettra son rapport en décembre sur les impacts de la révolution numérique sur les métiers et compétences, sur l'emploi, le travail et ses conditions. L'UNSA qui travaille sur le sujet fera part de ses positions dans le cadre du CNum et des auditions du projet de loi.

Résultats des élections professionnelles

Santé privée, Industrie, Banque & Assurances, Services, Fonction publique, voici les résultats électoraux

Santé privée :

SAS Clinéa - Puteaux (92) : pour sa première participation au sein de cette entreprise d'hospitalisation privée du groupe Orpéa-Clinéa (5 400 salariés), l'UNSA arrive en deuxième position avec 17,1% (593 voix et 3 sièges) derrière le syndicat Arc-en-ciel (32,5% - 5 sièges). L'UNSA dépasse la CGT (14,8% - 2 sièges), FO (14,1% - 2 sièges), la CFDT (12,8% - 2 sièges). La CGC (2,8%), la CFTC (2,4%) et SAP (3,3%) ne passent pas la barre de représentativité.

Banques & Assurances :

BRED – Paris (12ème) : l'UNSA avec 32,5% des suffrages, arrive en seconde position derrière la CFTC (34,7%). La CFDT absente depuis 12 ans de l'entreprise devient représentative avec 11,3%. La CGT (4,2%) la CGC (8,1%) et le Smebef (9,4%) ne sont pas représentatives.

ICDC CNP TI – Paris (15ème) : l'UNSA arrive largement en tête du scrutin et confirme sa première place avec 38,8% des suffrages aux élections du Comité d'entreprise (+3,9% - 5 sièges) dans cette filiale du groupe CDC (près de 1100 salariés), avec un taux de participation de 74%. La CFDT arrive derrière avec 19,3% (2 sièges), la CGC obtient 16,3% (2 sièges), la CGT 13,8% (1 siège), FO sauve sa représentativité avec 10,7% (1 siège). SNUP (1%) n'est pas représentatif

Axa Corporate Solutions – Paris (9ème) : dans cette entreprise d'assurance du groupe Axa (787 salariés), l'UNSA arrive en deuxième position avec 17% (152 voix) progressant de plus de 2 points. La CGC arrive en tête avec 62%. La CFDT (6,4%) et la CGT (4,6%) ne sont plus représentatives. A noter une participation supérieure à 71%.

Maif - Niort (79) : lors du renouvellement du CE de cette Mutuelle Assurance présente sur toute la France (6 877 salariés), l'UNSA reste représentative 10,1% avec une légère progression de 0,02 pt. La CFDT obtient 23,7% (+0,7 pt), la CGT perd sa première place avec 20,5% (baisse de 4,7 pts). CAT obtient 19,9%, FO 14,4% et la CGC 11,4%.

Industrie :

Valeo EEM – Etaples (62) : l'UNSA devient 1ère organisation syndicale de cet établissement (1 145 salariés) avec 33,2% des suffrages exprimés (310 voix – 3 sièges) progressant de plus de 4 points. L'UNSA devance FO (32,8% - 3 sièges) jusqu'ici 1er syndicat qui perd 10 points. La CGC obtient 13% (+ 3pts – 1 siège), la CGT obtient 13,2% (+1,7 pt – 1 siège). Enfin la CFDT (5,5%) et la CFTC (2,4%) ne regagnent toujours pas leur représentativité.

ST Microelectronics – Valbonne (06) : l'UNSA devient le 1er syndicat de l'établissement de Rousset (181 salariés) avec 45,9% des voix (3 sièges sur 5). L'UNSA devance FO (20,1% - 1 siège) et la CGC (29,7% - 1 siège). Un syndicat autonome local obtient 14,3%

Vinci Construction Terrassement – Nanterre (92) : pour sa première participation, l'UNSA obtient un score de 1,5%. La CFDT obtient 66,2%, la CGC 26,2%. La CGT (6,2%) n'est plus représentative.

Itron France – Issy-les-Moulineaux (92) : chez ce fabricant de matériel électrique (161 salariés), l'UNSA obtient un score de 52,3% et la majorité des sièges du CE (3 sur 5). La CGT suit avec 47,7%.

Ancor Flexibles Food France – Dax (40) : dans cette entreprise de 110 salariés, l'UNSA obtient 27,6 % des voix. La CGT reste majoritaire avec 72,4%

Eclectropoli - Issigny-le-Buat (50) : chez ce sous-traitant de la filière automobile (152 salariés), l'UNSA obtient 100% des voix.

KSB – Déville-lès-Rouen (76) : dans cette entreprise de 85 salariés, l'UNSA obtient 100% des voix et des sièges. A noter une participation supérieure à 86%.

Services :

Téléperformance France – Asnières sur Seine (92) : pour sa première participation, l'UNSA obtient 6,5% des suffrages exprimés soit 126 voix. Sud obtient 26,3%, la CFTC 23,7%, CGT 13,5% la CFDT 16,7%. FO avec 5,6% n'est plus représentative. La CGC obtient 7,7% des suffrages.

Fonction publique :

Métropole de Lyon (69) : l'UNSA arrive en 3ème position avec 599 voix (15,4%) progressant de 170 voix. L'UNSA arrive de derrière la CGT (31,7%) et talonne la CFDT (17,1%). L'UNSA devance la CGC (11%), la CFTC (8,5%) et FO (7,8%). Enfin FAFP (4,8%), SUD (3,1%) et FSU (0,6%) ne sont pas représentatives.

Rappelons que Lyon Métropole, nouvelle collectivité, regroupe 8.550 agents, issus pour 4/7 de la Communauté Urbaine de Lyon (Grand-Lyon) et pour 3/7 du Conseil Général du Rhône.

Lors des élections de 2014, l'UNSA avait obtenu un score moyen de 8,9% au sein des 2 collectivités, soit une progression de 6,5 points ! La CFDT est en recul de 4 points, le CGT de 4 pts et la CFTC en chute de 14,6 points.

Hadopi - paris (14ème) : lors de l'élection des représentants au Comité Technique et à la Commission consultative de l'Haute Autorité pour la Diffusion des Œuvres et la Protection des droits sur Internet (46 agents), l'UNSA obtient 100% des exprimés et 67,4% des inscrits. Aucun autre syndicat n'a pu présenter de liste. Ce résultat renforce la présence de l'UNSA au sein des Autorités Administratives Indépendantes. L'UNSA est également présente au sein de la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL), de l'Autorité de Régulation des Jeux En Ligne (ARJEL) et de la Commission nationale des comptes de campagnes et des financements politiques (CNCCFP).